

COMMUNE DE LA TABLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 OCTOBRE 2024

Membres en exercice : 9
Membres présents : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Michel FORAY, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Patrice CHAPPELLET, Lina NOVEL CATIN, Geoffrey THOMAS
Clément JACQUEMZOZ

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Ordre du jour

1. Alpage du Champet : Renouvellement du bail
2. Vente de la parcelle A 1360 « Sous La Roche »
3. Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde
Urbanisme – Travaux - Affaires Communales

Minute de silence en mémoire de Mme Andrée GONNET et M. Maurice CADOUX

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité

1. ALPAGE DU CHAMPET : Renouvellement du bail (DELIB 2024.07.01)

Le Maire rappelle la convention pluriannuelle du 15 mai 2016 au 30 avril 2022 signée le 11 mars 2016 entre la commune, L'ONF et l'exploitant M. Michel Girerd pour la location de l'alpage du Champet et précise qu'un avenant a été signé le 7 avril 2019 portant la superficie de l'alpage à 115.92ha et reportant la date de fin de contrat au 01/05/2025 afin de pérenniser les travaux d'entretien et d'exploitation engagés. Un second avenant a été rédigé afin de prendre en compte le changement de dénomination du locataire devenant GAEC DU CHAMPET. Il est proposé de renouveler la convention avec de GAEC DU CHAMPET à compter du 1er mai 2025 pour une durée de 6 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement du bail et autorise le maire à signer tout documents afférents.

2. VENTE DE LA PARCELLE A 1360 « Sous La Roche » (DELIB 2024.07.02)
Déport de Mme Chantal PERRAZ

Par courrier reçu en mairie, M. Frédéric Perraz demande la possibilité d'acquérir la parcelle A 1360 au lieu-dit « sous la Roche » d'une superficie de 23m². M. Perraz propose un prix de 1.10€ le M² soit un coût total de 25.30€. Il est précisé que les frais notariés seront à la charge du demandeur

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve la vente de la parcelle A1360 à M. Frédéric Perraz.

3. ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (DELIB 2024.07.03)

Le plan communal de sauvegarde (PCS) permet de faire face aux risques naturels (intempéries, canicule, grand froid, sismicité, etc...), sanitaires et technologiques C'est un outil opérationnel à la disposition du maire, il a vocation à prévoir l'organisation de la réponse communale en cas d'évènement de sécurité civile. Il détermine, en fonction des risques connus et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, tout en fixant l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

IL est proposé au conseil municipal d'approuver le lancement de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde et de nommer un référent risque majeur qui sera chargé de mener à bien la procédure.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de l'élaboration du PCS et nomme Patrice Chappellet en tant que référent risques majeurs.

QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

Déclaration préalable

DEPOSEES		
GEVET André	Repidon	Construction d'une véranda
BRUNET Monique	Le Villard	Construction d'une clôture séparative
GRILLOTON Fabien	Repidon	Isolation extérieure et changement menuiseries
ENR EDF	Chef Lieu	Pose de panneaux photovoltaïques
ACCORDEE		
MEUGNIER Joffrey	Les Combes	Rénovation de toiture à l'identique

Permis de construire

DÉPOT		
FOURNIER John	Le Villard	Modificatif : ajout d'un garage non accolé à la construction prévue

TRAVAUX

RÉALISÉS EN 2024

Mur nord du cimetière : 8754€ T.TC
Vitreaux Eglise : 5620.37€ T.TC (remb de 5038.73€ par Groupama, sinistre grêle du 24.07.2023))
Etudes préalables à la démolition de la maison Vuillermet : diag et désamiantage : 21415.7€ T.T.C .
Réserve incendie : travaux et MO : 137736.36 T.T.C (114780.30 H.T (Subvention DETR 30 000€ et FDEC 32250€)
Plate-forme au Hangar : 2640.00€ T.T.C
Suppression poteaux incendie Repidon : 1920€ T.T.C
Marquage : 2832.60 T.TC
Transfert borne incendie 8652.00€ T.T.C
Tonte Vieux cimetière : 274€
Forêt : plantation parcelle 18 : 8993.28€ T.T.C

TRAVAUX EN COURS

DEMOLITION VUILLERMET : Les travaux de démolition par l'entreprise Forestier débuteront très prochainement
EMPLOIS : 19.11 prochain si la météo le permet (environ 5000€)

TRAVAUX EN PROJET

Un débat d'orientation budgétaire se tiendra lors du Conseil Municipal du 06 décembre 2024 pour fixer les priorités et préparer les dossiers de demandes de subventions avant le 15 décembre 2024.

Les principaux projets sont :

- PONT DE LA PROVENCHERE
- EXTENSION SALLÉ DES FETES
- RESTAURATION DE LA PISTE FORESTIERE DE PREVIEUX
- RESEAU A.E.P. DES COTES
- CHEMIN DU BASSIN AU VILLARD

AFFAIRES COMMUNALES

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE :

M. le Maire présente les rapports suivant :

RPQS service public d'élimination des déchets (sect Saint Pierre d'Albigny et Chamoux S/Gelon)

RPQS Eau potable pour le secteur Saint-Pierre-d'Albigny et Saint-Jean-de-la-Porte.

RPQS assainissement non collectif 2023

RPQS assainissement collectif géré en régie 2023

RPQS Assainissement collectif géré en DSP 2023

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S) : Le PCS est en cours d'élaboration, Le Conseil Municipal devra se réunir prochainement pour définir les tâches de chacun.

ALPAGE DU CHAMPET : Un état des lieux en présence de l'ONF, de la Commune et du représentant du GAEC le Champet a été réalisé sans observation particulière.

FORET

Martelage de la parcelle 21 réalisé.

TRANSFERT COMPETENCE EAU

Le transfert de la compétence eau à la COMCOM prévu au 1^{er} janvier 2026, n'est plus d'actualité et fait l'objet de discussions à l'Assemblée nationale et au Sénat.

L'intégration de la Commune de La Table au syndicat des eaux de La Rochette est de nouveau en discussion.

Deux nouvelles réunions sont programmées : 14.11.2024 avec la communauté de communes concernant le transfert de la compétence EAU et le 26.11.2024 à l'échelle du département, avec l'agence de l'Eau, l'ARS et le CD73.

BULLETTIN MUNICIPAL 2024

Une réunion de travail pour la rédaction du bulletin municipal est prévue le 07 novembre 2024.

MANIFESTATIONS

OCTOBRE ROSE : une manifestation qui s'est bien déroulée avec 70 tartes vendues et un revenu pour l'association du Comité féminin de 1106€.

JEUX OLYM'PIC : Le 02 novembre 2024 à la Table

YAKA organise, au Pic de l'Huile, une animation avec course de tracteur à pédales, concours de tartes et autres activités pour enfants et adultes. Informations et inscriptions : <http://YAKAASSO.WORDPRESS.COM>

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918 : Le 11 novembre 2024

La commémoration aura lieu devant le monument aux morts à 11 heures suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

BELLEDONNE ET VEILLEES : Le 16 novembre 2024 au Pontet

Dans le cadre du programme culturel « Belledonne et Veillées », les associations Espace Belledonne, le SEL de la Vallée des Huiles et leurs communes, l'association des parents d'élèves de la Vallée des Huiles proposent une soirée avec différents moments :

- Une rencontre avec différents acteurs de la forêt (ONF, Chambre d'Agriculture, Conseil départemental)
- Un repas organisé par l'APE
- Une pièce de théâtre « feu de forêt » par la Compagnie le chant des pistes.

GOUTER DES ANCIENS : Le 15 décembre 2024 à la Table

La commission sociale s'est réunie le 15 octobre 2024.

Les colis de Noël sont reconduits cette année et seront distribués pour les personnes qui le souhaitent au cours d'un goûter le 15 décembre 2024.

Prochain conseil municipal vendredi 06 décembre 2024 à 18h30.

La séance est levée à 19 heures 30

La Secrétaire de séance
Claudine PERRIN



Le Maire
Jean-François CLARAZ

